

Un lieu privilégié pour réfléchir aux avancées de la médecine

Genève Le nouveau Centre Brocher veut promouvoir la bioéthique

«Un endroit privilégié qui permettra à des chercheurs de poursuivre leurs travaux sur les implications éthiques, légales et sociales du développement des technologies biomédicales.» C'est ainsi que se veut le Centre Brocher à Hermance, selon le président de son Conseil de fondation, Bernard Fulpius. Inauguré hier sur une paisible propriété bordant le Léman, le lieu accueille déjà ses cinq premiers pensionnaires; ils concrétiseront les vœux faits il y a plus de 25 ans par Wilhelm et Lucette Brocher.

En 1981, ce médecin et son épouse souhaitent, à leur décès, léguer leur propriété et leurs avoirs à une fondation qui offrirait à des scientifiques une infrastructure de rencontre propice à l'accomplissement de travaux à l'intersection du droit, de l'éthique et de la médecine. Jusqu'ici, l'institution, riche d'un fonds de 50 millions de francs, s'est occupée d'organiser des symposiums internationaux et de soutenir des publications.

Avec ce centre, elle veut désormais accueillir pour des séjours de quelques mois des philosophes, éthiciens, juristes, économistes ou sociologues, sélectionnés sur dossier par un comité scientifique, pour leur permettre tantôt d'achever leur travail (thèse, publication, etc.), tantôt d'en jeter les bases.

Une centaine de candidats du monde entier ont répondu au premier appel d'offres lancé l'an dernier, selon Cécile Caldwell Vulliét, secrétaire générale. «Ce succès valide le concept», se réjouit Alex Mauron, membre du Comité scientifique. Et l'éthicien de l'Université de Genève d'expliquer: «Par rapport aux structures académiques, ce centre offre en plus la possibilité de cogiter ensemble dans une certaine intimité.»

La fondation encourage en effet la collaboration interdisciplinaire. «Mais pour que cette interdisciplinarité ne signifie pas, comme souvent lorsqu'elle est placée sous les feux de la rampe, «poursuite de la guerre académique par d'autres moyens», il faut parfois que ce dialogue soit protégé.»

Lieu de création de savoirs

Les travaux menés au Centre Brocher ne seront pas redondants avec ceux des diverses commissions d'éthique existant aux niveaux fédéral, cantonal ou universitaire, avise le professeur: «Dans ces organes, les activités sont souvent formatées, car elles répondent à des mandats précis. Or la richesse des discussions qui s'y déroulent dépend souvent d'«inputs» qui viennent d'en amont, plus libres, plus interdisciplinaires. Des réflexions telles que celles que devra produire ce centre, lieu de

création de savoirs dont il n'existe en fait que peu d'équivalents», dit Alex Mauron.

Le célèbre éthicien français Axel Kahn, invité d'honneur de l'inauguration, abonde: «L'utilité de ce genre d'institutions est incontestable. Car le monde moderne est sans cesse confronté à des innovations, médicales ou autres, qui s'appliquent à l'homme ou à son environnement proche. Ce lieu est donc nécessaire pour préparer la matière intellectuelle qui sera ensuite transférée aux citoyens afin que ceux-ci puissent se prononcer – en Suisse à travers les votations – quant à la légitimité de ces innovations.»

Le généticien plaide là pour l'avenir. Car «avant de développer les relations avec la Cité, nous souhaitons d'abord nous concentrer sur l'aspect scientifique, admet Cécile Caldwell Vulliét. Mais dans un futur proche, nous allons rendre notre site Internet plus interactif, présenter les travaux des chercheurs dans des petits films, et promouvoir davantage nos publications.»

En projet également, la mise sur pied d'une école doctorale «pour participer à la construction de la conscience des chercheurs», ambitionne Yvon Englert, membre du Groupe européen d'éthique et autre membre du comité scientifique.

Olivier Dessibourg

Un lieu privilégié pour réfléchir aux avancées de la médecine

Genève Le nouveau Centre Brocher veut promouvoir la bioéthique

«Un endroit privilégié qui permettra à des chercheurs de poursuivre leurs travaux sur les implications éthiques, légales et sociales du développement des technologies biomédicales.» C'est ainsi que se veut le Centre Brocher à Hermance, selon le président de son Conseil de fondation, Bernard Fulpius. Inauguré hier sur une paisible propriété bordant le Léman, le lieu accueille déjà ses cinq premiers pensionnaires; ils concrétiseront les vœux faits il y a plus de 25 ans par Wilhelm et Lucette Brocher.

En 1981, ce médecin et son épouse souhaitent, à leur décès, léguer leur propriété et leurs avoirs à une fondation qui offrirait à des scientifiques une infrastructure de rencontre propice à l'accomplissement de travaux à l'intersection du droit, de l'éthique et de la médecine. Jusqu'ici, l'institution, riche d'un fonds de 50 millions de francs, s'est occupée d'organiser des symposiums internationaux et de soutenir des publications.

Avec ce centre, elle veut désormais accueillir pour des séjours de quelques mois des philosophes, éthiciens, juristes, économistes ou sociologues, sélectionnés sur dossier par un comité scientifique, pour leur permettre tantôt d'achever leur travail (thèse, publication, etc.), tantôt d'en jeter les bases.

Une centaine de candidats du monde entier ont répondu au premier appel d'offres lancé l'an dernier, selon Cécile Caldwell Vulliét, secrétaire générale. «Ce succès valide le concept», se réjouit Alex Mauron, membre du Comité scientifique. Et l'éthicien de l'Université de Genève d'expliquer: «Par rapport aux structures académiques, ce centre offre en plus la possibilité de cogiter ensemble dans une certaine intimité.»

La fondation encourage en effet la collaboration interdisciplinaire. «Mais pour que cette interdisciplinarité ne signifie pas, comme souvent lorsqu'elle est placée sous les feux de la rampe, «poursuite de la guerre académique par d'autres moyens», il faut parfois que ce dialogue soit protégé.»

Lieu de création de savoirs

Les travaux menés au Centre Brocher ne seront pas redondants avec ceux des diverses commissions d'éthique existant aux niveaux fédéral, cantonal ou universitaire, avise le professeur: «Dans ces organes, les activités sont souvent formatées, car elles répondent à des mandats précis. Or la richesse des discussions qui s'y déroulent dépend souvent d'«inputs» qui viennent d'en amont, plus libres, plus interdisciplinaires. Des réflexions telles que celles que devra produire ce centre, lieu de

création de savoirs dont il n'existe en fait que peu d'équivalents», dit Alex Mauron.

Le célèbre éthicien français Axel Kahn, invité d'honneur de l'inauguration, abonde: «L'utilité de ce genre d'institutions est incontestable. Car le monde moderne est sans cesse confronté à des innovations, médicales ou autres, qui s'appliquent à l'homme ou à son environnement proche. Ce lieu est donc nécessaire pour préparer la matière intellectuelle qui sera ensuite transférée aux citoyens afin que ceux-ci puissent se prononcer – en Suisse à travers les votations – quant à la légitimité de ces innovations.»

Le généticien plaide là pour l'avenir. Car «avant de développer les relations avec la Cité, nous souhaitons d'abord nous concentrer sur l'aspect scientifique, admet Cécile Caldwell Vulliét. Mais dans un futur proche, nous allons rendre notre site Internet plus interactif, présenter les travaux des chercheurs dans des petits films, et promouvoir davantage nos publications.»

En projet également, la mise sur pied d'une école doctorale «pour participer à la construction de la conscience des chercheurs», ambitionne Yvon Englert, membre du Groupe européen d'éthique et autre membre du comité scientifique.

Olivier Dessibourg

Un lieu privilégié pour réfléchir aux avancées de la médecine

Genève Le nouveau Centre Brocher veut promouvoir la bioéthique

«Un endroit privilégié qui permettra à des chercheurs de poursuivre leurs travaux sur les implications éthiques, légales et sociales du développement des technologies biomédicales.» C'est ainsi que se veut le Centre Brocher à Hermance, selon le président de son Conseil de fondation, Bernard Fulpius. Inauguré hier sur une paisible propriété bordant le Léman, le lieu accueille déjà ses cinq premiers pensionnaires; ils concrétiseront les vœux faits il y a plus de 25 ans par Wilhelm et Lucette Brocher.

En 1981, ce médecin et son épouse souhaitent, à leur décès, léguer leur propriété et leurs avoirs à une fondation qui offrirait à des scientifiques une infrastructure de rencontre propice à l'accomplissement de travaux à l'intersection du droit, de l'éthique et de la médecine. Jusqu'ici, l'institution, riche d'un fonds de 50 millions de francs, s'est occupée d'organiser des symposiums internationaux et de soutenir des publications.

Avec ce centre, elle veut désormais accueillir pour des séjours de quelques mois des philosophes, éthiciens, juristes, économistes ou sociologues, sélectionnés sur dossier par un comité scientifique, pour leur permettre tantôt d'achever leur travail (thèse, publication, etc.), tantôt d'en jeter les bases.

Une centaine de candidats du monde entier ont répondu au premier appel d'offres lancé l'an dernier, selon Cécile Caldwell Vulliét, secrétaire générale. «Ce succès valide le concept», se réjouit Alex Mauron, membre du Comité scientifique. Et l'éthicien de l'Université de Genève d'expliquer: «Par rapport aux structures académiques, ce centre offre en plus la possibilité de cogiter ensemble dans une certaine intimité.»

La fondation encourage en effet la collaboration interdisciplinaire. «Mais pour que cette interdisciplinarité ne signifie pas, comme souvent lorsqu'elle est placée sous les feux de la rampe, «poursuite de la guerre académique par d'autres moyens», il faut parfois que ce dialogue soit protégé.»

Lieu de création de savoirs

Les travaux menés au Centre Brocher ne seront pas redondants avec ceux des diverses commissions d'éthique existant aux niveaux fédéral, cantonal ou universitaire, avise le professeur: «Dans ces organes, les activités sont souvent formatées, car elles répondent à des mandats précis. Or la richesse des discussions qui s'y déroulent dépend souvent d'«inputs» qui viennent d'en amont, plus libres, plus interdisciplinaires. Des réflexions telles que celles que devra produire ce centre, lieu de

création de savoirs dont il n'existe en fait que peu d'équivalents», dit Alex Mauron.

Le célèbre éthicien français Axel Kahn, invité d'honneur de l'inauguration, abonde: «l'utilité de ce genre d'institutions est incontestable. Car le monde moderne est sans cesse confronté à des innovations, médicales ou autres, qui s'appliquent à l'homme ou à son environnement proche. Ce lieu est donc nécessaire pour préparer la matière intellectuelle qui sera ensuite transférée aux citoyens afin que ceux-ci puissent se prononcer – en Suisse à travers les votations – quant à la légitimité de ces innovations.»

Le généticien plaide là pour l'avenir. Car «avant de développer les relations avec la Cité, nous souhaitons d'abord nous concentrer sur l'aspect scientifique, admet Cécile Caldwell Vulliét. Mais dans un futur proche, nous allons rendre notre site Internet plus interactif, présenter les travaux des chercheurs dans des petits films, et promouvoir davantage nos publications.»

En projet également, la mise sur pied d'une école doctorale «pour participer à la construction de la conscience des chercheurs», ambitionne Yvon Englert, membre du Groupe européen d'éthique et autre membre du comité scientifique.

Olivier Dessibourg